

Gouvernance des compagnies d'assurance

Principes et bonnes pratiques

COMPÉTENCES VISÉES

- Evaluer les risques de non-conformité de son activité et les situer dans la cartographie des risques de l'entreprise.

PROGRAMME

A. GOUVERNANCE : PRINCIPES, RÉGLEMENTATION ET PRATIQUES

1. Exigences Solvabilité II en matière de Gouvernance des sociétés d'assurances
2. Rôle et responsabilités des administrateurs
3. Organisation du Contrôle Interne dans l'entreprise

B. QUELLE GOUVERNANCE POUR UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

1. Structures de Groupe d'Assurances : Holding, Société Mère, SGAM (Mutuelle)
2. Rôle des 4 fonctions clés : Actuariat, Audit, gestion des Risques et Conformité
3. Comités d'Audit et des Risques, Commissions Financières, Comité Fonds Propres
4. Comités ALM et Stratégiques

C. EXIGENCES SOLVABILITÉ II EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

D. STRUCTURES D'UN GROUPE : HOLDING, SOCIÉTÉ MÈRE, SGAM (MUTUELLE)

E. RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS ET ACTIONNAIRES

F. RÔLE DES 4 FONCTIONS CLÈS : ACTUARIAT, AUDIT, GESTION DES RISQUES ET CONFORMITÉ

G. ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE DANS L'ENTREPRISE

H. COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES, COMMISSIONS FINANCIÈRES, COMITÉ FONDS PROPRES

I. COMITÉ ALM, COMITÉ STRATÉGIQUE

PUBLIC

- Dirigeants
- Administrateurs, secrétaires CA
- Directeurs
- Cadres financiers, comptables et juridiques
- Les responsables des fonctions clés

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

POINTS FORTS

Le formateur expose les principes juridiques et pratiques de la gouvernance en France et échange avec les participants sur leurs transpositions au secteur de l'assurance.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de la gouvernance et / ou spécialiste des conseils d'administration, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

MÉTIERS VISÉS

015A - Direction générale ou de centre de profit, 015B - Secrétariat général, conseil de direction

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation